

des prévenances que beaucoup prirent comme l'indication d'un changement d'attitudes.

— Le pape montra ne point approuver le congrès de Bologne et ses décisions ; le comte Grossoli, président général de l'Oeuvre des congrès, donna sa démission, et il sembla que tout s'était apaisé. Cependant les démocrates-chrétiens ne demeuraient point inactifs ; ils avaient une presse assez forte et très ardente, ils tenaient des conférences, ralliaient entre eux leurs divers centres d'actions, faisaient de la propagande, et quand ils se crurent assez forts décidèrent de frapper un grand coup. Ils annoncèrent pour le mois de mars à Bologne, ville des anciens états pontificaux, un congrès de la démocratie chrétienne.

— Cette fois, la parole pontificale est venue claire, nette, précise ; et les catholiques italiens ne peuvent plus se cacher derrière un subterfuge pour refuser l'obéissance au chef suprême de l'Église. Le congrès futur de Bologne est interdit à tous les catholiques, surtout aux prêtres, et des censures frapperaient ceux qui contreviendraient à ces ordres péremptoires. Il est certain qu'en présence d'un désaveu aussi éclatant les démocrates-chrétiens se le tiendront pour dit, et que l'agitation qui menaçait d'envahir toute l'Italie s'arrêtera par obéissance au Souverain-Pontife. Le rêve de ces démocrates était certes généreux ; mais il n'était point suivant les vues de Dieu, suivant les directions de l'Église. Celle-ci ne peut abdiquer la direction du mouvement social qui rentre évidemment dans la discipline générale. Et celle-ci appartient exclusivement au Souverain-Pontife.

— On vient de publier le mandement du carême pour la ville de Rome et son district. Bien des personnes avaient espéré qu'au dernier moment Pie X aurait promulgué un indult dispensant du jeûne et de l'abstinence, eu égard à la grande mortalité et aux ravages de l'influenza.

Mais le cardinal Respighi n'a proposé aucune mesure à Sa Sainteté qui, devant ce silence, n'a point cru prendre sur elle la conces-